

SANTÉ ■ L'Averpahm vient de réceptionner deux opérations immobilières pour améliorer ses services

Mieux prendre en charge le handicap

La rénovation et l'extension du centre d'habitat Ballore de Vichy et la construction du foyer de vie Monzière à Bellerive, viennent d'être inaugurées. Mais il manque toujours au moins deux cents places pour accueillir des personnes en situation de handicap...

Denis Lorut

denis.lorut@centrefrance.com

Il y avait beaucoup de monde dans le centre d'habitat Ballore-Vingré de l'Averpahm. Cette association qui accompagne des personnes en situation de handicap, inaugurerait des travaux d'extension et de rénovation de son centre, situé avenue de Poncet.

La foule d'élus et d'officiels n'a nullement effrayé Guillaume. Ce pensionnaire du service d'accueil de jour allait gentiment vers les invités pour leur demander leur prénom et les saluer d'une poignée de main ou même de deux bises.

« C'est vraiment une réussite ce patio », soulignait Gabriel Maquin, conseiller départemental qui représentait le président Claude Riboulet, en traversant le service d'accueil de jour pour



MAISON. Betty Chapelier, directrice de l'Averpahm, a fait visiter une chambre où vit un futur autonome qui quittera prochainement le centre d'habitat Ballore pour un appartement en ville. PHOTO DOMINIQUE PARAT

se rendre dans le centre d'habitat. Betty Chapelier, directrice de l'Averpahm, assurait la visite. Elle présentait les avantages amenés par les travaux d'extension et de rénovation, terminés le 18 novembre 2016.

« Ici, nous trouvons une cuis-

ine d'apprentissage pour les futurs autonomes, qui rejoindront bientôt un appartement, expliquait la directrice. Dans cette extension, nous trouvons aussi des appartements pour les mêmes futurs autonomes. Ils les décorent comme ils le souhai-

tent. C'est une intégration progressive dans le milieu ordinaire. »

Le centre d'habitat Ballore compte désormais 37 hébergements permanents et trois temporaires, ainsi que 42 places d'accueil de jour. Le foyer de vie

Monzière, qui remplace celui du Res de Dursat au Vernet, abrite 25 pensionnaires, en complément du foyer de vie du Boi-du-Roi de Bellerive. ■

(*) Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Sud Allier pour la Gestion des Établissements Et Services Spécialisés.

EN CHIFFRES

510

L'Averpahm a un agrément de 510 places. Cela concerne 420 familles.

280

C'est le nombre de salariés de l'Averpahm.

16 millions

L'Averpahm a une délégation de service pour la gestion d'un budget de 16 millions d'euros sous forme de dotation de fonctionnement.

6,5 millions

C'est l'investissement des deux opérations financières de l'Averpahm ; 3,4 M€ pour Ballore et 3,1 M€ pour Monzière. Les financeurs sont le Département (par l'amortissement des prêts contractés auprès du GCSMS Sagess (*) et de la Caisse des dépôts et consignations) et l'Averpahm.

Manque de places : le grand handicap en grande souffrance

« Il manque plus de deux cents places de prise en charge de personnes handicapées sur le secteur de Vichy », selon Christian Félicité. Le président de l'Averpahm pointe notamment le fait qu'il n'y a pas de maison d'accueil spécialisée sur Vichy.

1 Qui est touché par le manque de place ? « Le secteur le plus en difficulté, c'est celui du grand handicap, précise Christian Félicité. L'arrondissement de Vichy est le seul de la grande région Auvergne Rhône-Alpes à ne pas avoir de maison spécialisée. On en a à Montluçon et Moulins, mais rien ici. Du coup, les personnes du coin sont soit loin de chez elles, soit dans leur famille, soit elles encomrent d'autres structures. Nous avons désormais 20 agréments jeunes



AVERPAHM. Son président Christian Félicité. PHOTO DOMINIQUE PARAT

autistes, pour qui, avant 2005, il n'y avait que l'hôpital car ils n'étaient pas reconnus comme

handicapés. Quand ils sont adultes, il n'y a pas d'autre solution que la maison spécialisée.

Et comme elle n'existe pas, nous avons des familles dans la détresse. »

2 Que faudrait-il pour une maison spécialisée ? « C'est du soin, donc cela dépend de l'Agence régionale de santé. Mais l'ARS explique que l'Allier est globalement surdoté. Tout est à Montluçon et Moulins en fait, indique Christian Félicité. Si on pouvait prendre cinq places dans chacune de ces maisons spécialisées, nous avons les bâtiments pour les accueillir. En fait, ce que nous demandons, c'est un rééquilibrage sur le département.

3 Qu'en dit le Conseil départemental ? « Le Conseil départemental, qui a pour mission la solidarité sociale, reconnaît le rôle essentiel des partenaires

dans le domaine du handicap, assure Gabriel Maquin. Dans ces associations, nous avons des militants et des gens qui se battent pour améliorer la vie des personnes handicapées car ils ont souvent un lien direct avec elles. Si nous devons confier cette gestion à des agents des collectivités, nous n'aurions pas ce résultat, souligne le conseiller départemental. Aujourd'hui, la moitié du budget du Département est consacré à la solidarité. L'objectif est d'être plus efficace. Depuis 2015, notre mission s'appuie sur un audit d'amélioration des services dont s'inspire la politique de l'autonomie, qu'il s'agisse de handicap ou de l'âge. Nous sommes conscients qu'il y a 200 demandes en attente. » ■